

La mort dans la cité

Le monde contemporain est-il en chute libre?

Par Yanick Ethier

« La justice de Dieu »

Leçon 8

Introduction

« Sur quelle base Dieu va-t-il juger l'homme sans la Bible? Peut-il le faire en toute légitimité? » « La mort dans la cité » p.93

M. Schaeffer va, à présent, nous conduire dans une réflexion riche qui nous permet de discuter avec « l'homme sans la Bible » de la question du jugement divin de manière intellectuellement satisfaisante et certainement intéressante.

Jugés par nos propres jugements

“ Et, bien qu'ils connaissent le jugement de Dieu, déclarant dignes de mort ceux qui commettent de telles choses, non seulement ils les font, mais ils approuvent ceux qui les font. Ô homme, qui que tu sois, toi qui juges, tu es donc inexcusable; car, en jugeant les autres, tu te condamnes toi-même, puisque toi qui juges, tu fais les mêmes choses. Nous savons, en effet, que le jugement de Dieu contre ceux qui commettent de telles choses est selon la vérité. Et penses-tu, ô homme, qui juges ceux qui commettent de telles choses, et qui les fais, que tu échapperas au jugement de Dieu? ” (Romains 1.32–2.3, LSG)

Partons de ce passage de la lettre aux Romains pour établir un fondement logique pour le jugement divin. Tous les hommes portent des jugements, et cela constamment à l'égard des gens qui les entourent, en réaction aux bulletins de nouvelles, etc. En posant tous ces jugements, généralement silencieux, tous les hommes, qu'ils reconnaissent l'existence objective ou non de la morale, manifestent tout au moins son existence subjective en chacun de nous.

Or, supposons que tous les jugements que chaque individu pose au cours de chaque jour de son existence soient enregistrés. Imaginons encore qu'au jour où chacun d'entre nous se présente devant Dieu, ce dernier produise tout simplement tous les jugements que nous avons posés au cours de notre vie sur les gens qui nous ont entourés, et qu'il nous dise, voici tu seras jugé par tes propres jugements.

Ainsi, les milliers de jugements moraux que nous avons posés au cours de notre existence deviendraient la base de notre propre jugement. La question serait la

suivante: «Avez-vous, M. Ethier, agi avec intégrité, avez-vous été juste ou injuste à la lumière de votre propre «moralité» personnelle»? Coupable ou innocent?

«Dieu nous dirait simplement alors: « Ce sont-là tes propres paroles; as-tu respecté toi-même les critères dont tu te servais?» La Mort dans la cité, p.94.

Bien que notre moralité personnelle soit certainement en deçà de la moralité de Dieu, il n'en demeure pas moins que cette mesure sera amplement suffisante pour démontrer notre indéniable culpabilité. Et, de surcroît, ce jugement ne reposera pas sur une connaissance que nous n'aurions jamais eue de Dieu. Dieu pourra me condamner sur la base de ce que je sais qui est bien ou mal, sans même m'avoir révélé sa loi sainte exposée dans la Bible.

“Quand les païens, qui n'ont point la loi, font naturellement ce que prescrit la loi, ils sont, eux qui n'ont point la loi, une loi pour eux-mêmes; ils montrent que l'œuvre de la loi est écrite dans leurs cœurs, leur conscience en rendant témoignage, et leurs pensées s'accusant ou se défendant tour à tour. C'est ce qui paraîtra au jour où, selon mon Évangile, Dieu jugera par Jésus-Christ les actions secrètes des hommes.” (Romains 2.14–16, LSG)

La Bible insiste à plusieurs reprises sur cette idée que nous serons jugés, entre autres choses, par nos propres jugements.

“Je vous le dis: au jour du jugement, les hommes rendront compte de toute parole vaine qu'ils auront proférée. Car par tes paroles tu seras justifié, et par tes paroles tu seras condamné.” (Matthieu 12.36–37, LSG)

“Il n'y a rien de caché qui ne doive être découvert, ni de secret qui ne doive être connu. C'est pourquoi tout ce que vous aurez dit dans les ténèbres sera entendu dans la lumière, et ce que vous aurez dit à l'oreille dans les chambres sera prêché sur les toits.” (Luc 12.2–3, LSG)

“Et je vis les morts, les grands et les petits, qui se tenaient devant le trône. Des livres furent ouverts. Et un autre livre fut ouvert, celui qui est le livre de vie. Et les morts furent jugés selon leurs œuvres, d'après ce qui était écrit dans ces livres.” (Apocalypse 20.12, LSG)

Dieu n'aura pas la tâche ardue au jour où nous paraîtrons devant lui pour exposer notre injustice et cela à la seule lumière de notre propre morale personnelle. Et tout indique que nous serons jugés sur la base de notre connaissance de Dieu et de la sainteté, or pour tout homme sa connaissance suffira à le trouver coupable.

Présenter Dieu à l'homme sans la Bible

À nouveau, M. Schaeffer insiste pour dire que selon lui il est impossible de présenter Dieu à l'homme sans la Bible sans passer par cette question fondamentale du jugement

universel qui attend tous les hommes. Mais il est aussi impossible de répondre aux questions fondamentales de l'homme moderne sans parler de jugement divin. Ces questions sont:

- Qu'est-ce que l'homme?
- Qui suis-je?
- L'histoire a-t-elle une signification?
- Ai-je moi aussi une signification?

Une réponse solide à ces questions repose sur la notion de justice divine, de bien moral et de jugement divin. Et, si nous le démontrons de manière concluante, la vie de l'homme prend un sens définitif et riche.

Or, la seule façon de se défaire de la doctrine de la perdition de l'homme et du jugement divin consiste à rejeter l'une des deux vérités suivantes:

1. La sainteté absolue de Dieu
2. La signification de l'histoire et de celle de l'homme dans l'histoire

1. La sainteté absolue de Dieu

En effet, si Dieu n'est pas absolument Saint, il n'en saurait y avoir de jugement divin sur les hommes. Mais nous devons nous rappeler les conséquences que cela aurait sur la moralité en général. Sans un absolu divin il n'y a plus d'absolu tout court, et si tel est le cas, il n'y a pas de moralité objective, ainsi il n'y a plus ni bien, ni mal, or nos sociétés sont construites sur la notion de bien et de partage.

2. La signification de l'histoire et de celle de l'homme dans l'histoire

Encore une fois, si l'histoire n'a aucune signification réelle et objective, et si l'homme non plus n'en a pas, il n'y a pas lieu de croire en un jugement divin. Mais nous devons encore une fois nous rappeler l'incidence d'une telle notion, car elle implique que la vie de l'homme n'a pas elle-même de sens.

Deux conclusions s'imposent

Le sens profond de l'homme et le fait que l'homme soit signifiant repose en grande partie sur le fait que l'homme vit et agit devant un Dieu qui mesurera la valeur de sa vie et de ses œuvres, ainsi notre vie prend tout son sens. Alors, deux conclusions s'imposent selon M. Schaeffer:

1. Le message de Dieu s'adresse à chacun individuellement
2. Celui qui sait est responsable de dire à celui qui ne sait pas encore

1. Le message de Dieu s'adresse à chacun individuellement

L'apôtre Paul, après avoir exposé ses principes passe de l'abstrait au concret en s'adressant à l'individu sans la Bible pour le confronter avec ce qu'il sait, même sans la Bible.

“Ô homme, qui que tu sois, toi qui juges, tu es donc inexcusable; car, en jugeant les autres, tu te condamnes toi-même, puisque toi qui juges, tu fais les mêmes choses.”
(Romains 2.1, LSG)

Puis il s'adresse à celui qui a la Bible. *“Toi qui te donnes le nom de Juif, qui te reposes sur la loi, qui te glorifies de Dieu”* (Romains 2.17, LSG)

Et, il le trouve tout aussi coupable devant Dieu.

Ainsi, Dieu demande à tout homme de vivre dans une intégrité réelle devant ce qu'il connaît et sait. Le jugement de Dieu reposera sur notre intégrité à vivre ou non à 100% à la mesure de la morale que nous connaissons. Et, l'homme sera absolument reconnu coupable face à ce jugement, qu'il connaisse la Bible ou non.

Devant cette réalité, la nécessité du sacrifice de Jésus-Christ pour satisfaire à la justice de Dieu s'impose si Dieu veut pourvoir à un salut possible pour les hommes. Car, aucun homme ne pourra se présenter devant Dieu avec sa propre justice.

Voilà toute la beauté de cette merveilleuse bonne nouvelle que l'apôtre Paul nous annonce: *“Car je n'ai point honte de l'Évangile: c'est une puissance de Dieu pour le salut de quiconque croit, du Juif premièrement, puis du Grec, parce qu'en lui est révélée la justice de Dieu par la foi et pour la foi, selon qu'il est écrit: Le juste vivra par la foi.”*
(Romains 1.16–17, LSG)

C'est dans l'Évangile que nous trouvons la solution la plus satisfaisante sur le plan intellectuel et moral aux questions de l'absolu et de la signification de l'homme.

Nous avons péché et nous sommes privés de la gloire de Dieu, nos propres jugements le démontrent, mais l'évangile nous annonce que nous sommes gratuitement justifiés.

“Car tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu; et ils sont gratuitement justifiés par sa grâce, par le moyen de la rédemption qui est en Jésus-Christ. C'est lui que Dieu a destiné, par son sang, à être, pour ceux qui croiraient victime propitiatoire, afin de montrer sa justice, parce qu'il avait laissé impunis les péchés commis auparavant, au temps de sa patience, afin, dis-je, de montrer sa justice dans le temps présent, de manière à être juste tout en justifiant celui qui a la foi en Jésus.” (Romains 3.23–26, LSG)

Ainsi, Dieu est trouvé juste, tout en justifiant l'injuste par la vertu seule de Christ. Et, l'homme retrouve le sens profond de son existence, car sa signification repose sur la gloire de Dieu et la gloire de Dieu en lui.

«Dans Romains 2.1-3, Paul s'adresse donc à chaque homme en particulier: «Ô homme, qui que tu sois, toi qui juges, tu es donc inexcusable.» En effet, son message ne concerne pas seulement «le voisin», mais chacun de nous en particulier. En voici la teneur: « Dieu est vraiment saint, un absolu moral existe, tu es signifiant, tu as délibérément péché, tu te trouves par conséquent sous la colère de Dieu ». Et écoute bien ceci, à moins de nous mettre, par la grâce de Dieu, au bénéfice de cette solution inattendue et tout à fait surprenante apportée au dilemme de l'homme, nous demeurons sous cette colère.» La mort dans la cité, p. 101.

2. Celui qui sait est responsable de dire à celui qui ne sait pas encore

“Je me dois aux Grecs et aux barbares, aux savants et aux ignorants. Ainsi j'ai un vif désir de vous annoncer aussi l'Évangile, à vous qui êtes à Rome.” (Romains 1.14–15, LSG)

“Car quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé. Comment donc invoqueront-ils celui en qui ils n'ont pas cru? Et comment croiront-ils en celui dont ils n'ont pas entendu parler? Et comment en entendront-ils parler, s'il n'y a personne qui prêche? Et comment y aura-t-il des prédicateurs, s'ils ne sont pas envoyés? selon qu'il est écrit: Qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui annoncent la paix, de ceux qui annoncent de bonnes nouvelles!” (Romains 10.13–15, LSG)

«Je ne peux donc, moi, chrétien, qui connaît l'Évangile, que m'émerveiller d'avoir une réponse pour l'homme moderne, qui croit n'avoir aucune valeur. Je peux lui certifier le contraire, qu'il est faux de penser avec Proust que la poussière de la mort recouvre toutes choses; que la vie humaine a une signification réelle, dès maintenant et pour l'éternité.» La mort dans la cité, p.103.

Nous nous devons donc d'apporter avec beaucoup de compassion ce message glorieux à nos contemporains.

«On me dit parfois: «Mais pouvez-vous vraiment prêcher l'Évangile tel que vous l'avez exposé sous la forme intellectuelle de votre présentation? Les hommes du vingtième siècle vous écoutent-ils? Ne disent-ils pas que c'est répugnant?» Je n'ai encore jamais rencontré personne qui, après avoir saisi la valeur extraordinaire des réponses que le christianisme biblique apporte, ait trouvé celui-ci, en soi, répugnant. Ce qu'on trouve laid - et, malheureusement, on le voit un peu partout - c'est l'inconséquence des chrétiens qui professent la doctrine de la perdition sans pour autant manifester la moindre compassion pour les perdus. Voilà ce qui écœure chez les chrétiens évangéliques, et qui incite les hommes de notre génération à se détourner de l'Évangile.» La mort dans la cité, p.105.